Fr. H' 30867

mars 1793

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 25004

LETTRE

DU CITOYEN SALLE,

Député à la Convention,

AU CITOYEN BIQUILLEY,

Vice-président du département de la Meurthe.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Vos lettres me font pitié, mon cher vice-président. Quoi donc! c'eſt vous qui avez l'expérience de la vérité de mes conjectures ſur Lafayette & tant d'autres; c'eſt vous qui connoiſſez Paris, & qui ſavez encore juſqu'à quel point la lie des hommes corrompus s'agite dans une révolution; c'eſt vous qui êtes loin des événemens, qui ne voyez pas la phisionomie des choses, qui savez combien l'expérience de quatre années que j'ai paſſées au centre des intrigues & des complots, m'ont donné d'aptitude pour en ſaiſir les fils; c'eſt vous, dis-je, qui ne ceſſez de m'écrire comme ſi j'étois un malade imaginaire, un rêveur mélancolique, qui, dans chaque nouvel effort qu'il fait pour vous éclairer, ſemble ne vous montrer qu'un ſymptôme de plus des *vapeurs noires* qui le tourmentent!.... Eh bien! toutes mes conjectures viennent de ſe réaliſer; il n'y a qu'une ſeule différence, c'eſt que je n'avois pas *vu* aſſez *en noir* encore.

THE NEWBERRY LIBRARY

l'audace & la scélérateſſe des conspirateurs ont paſſé *mes espérances.*

Tout étoit prêt pour le ſuccès de leurs deſſeins, dans la nuit du dimanche au lundi. Nous ne pouvions pas en douter, moi & un petit nombre d'autres ; & l'aſſemblée dormoit encore Le haſard ſeul & quelques circonſtances heureuſes ont veillé ſur nous. Une pluie aſſez abondante qui tomba toute la nuit ; notre abſence de l'aſſemblée, qui dérouta les aſſaſſins ; la certitude qu'ils eurent que le conſeil exécutif, enveloppé dans la proſcription, étoit debout ; mais, plus que tout, la préſence de quatre cents fédérés Bretons qu'ils ſurent bien que nous avions avertis, & qui n'ont attendu toute la nuit que le premier ſignal pour marcher ; tout cela les a décontenancés. Je dois ajouter que les monſtres qui s'étoient flattés d'obtenir tout ce qu'ils deſiroient de l'aſſemblée avant le milieu de la nuit, n'avoient pas calculé ſur un reſte de réſiſtance, & particulièrement ſur la multitude des décrets qu'ils avoient beſoin d'emporter. L'aſſemblée gagna le jour malgré eux, & le coup fut manqué, par cela ſeul qu'il ne fut pas frappé au moment fixé, & que l'aſſemblée eût un inſtant pour ſe reconnoître. Lundi matin, ils osèrent enfin propoſer leur grand décret, celui dont le but étoit de faire paſſer le pouvoir ſuprême dans leurs mains. Une voix courageuſe s'éleva : la Reveillere-Lépeaux, dont vous devez relire cent fois le diſcours, l'homme unique peut-être pour parler comme il a fait ; ſon obſcurité et ſes opinions n'ayant pas permis encore aux calomnies des conſpirateurs de l'atteindre & de le perdre dans l'esprit de ſes collègues. Ce diſcours les terraſſa ; ils eurent horreur de leur nudité. Ainſi donc ce décret ſur le miniſtère, dont je vous parlois dans ma dernière, par un concours étonnant de circonſtances, n'a pas été porté. Que devoit-il arriver, s'ils euſſent été aſſez favoriſés pour le propoſer douze heures plutôt ? ils l'auroient arraché, & nous nous y attendions. Dès-lors ils étoient les maîtres abſolus : car il faut que vous ſachiez qu'ils devoient couronner leur exécrable ouvrage en faiſant décréter encore qu'en l'abſence des commiſſaires nous n'aurions pu rien délibérer que d'*urgent* : c'eſt-à-dire que nous, députés proſcrits, nous aurions été forcés d'attendre que nos collègues, dépoſitaires de la force, du pouvoir, de la confiance, daignaſſent nous conſulter ; que les conſpirateurs vouluſſent ne pas paraliſer le reſte d'autorité qui nous auroit été laiſſée ! Vous ſentez parfaitement que nous aurions voulu ſecouer un pareil joug dès le lendemain ; mais ſi vous réfléchiſſez à leur aſcen-

dant dans une ville immense organisée à leur gré ; si vous voulez ne pas oublier les semences de division qu'ils ont jetées parmi tous les citoyens de la république, et leur tribunal de sang, et les missions dictatoriales des commissaires, le droit sur-tout qu'ils ont de visiter les greniers des propriétaires, c'est-à-dire d'*entraver le commerce des grains*, & de remuer de nouveau la masse du peuple sur ses subsistances ; si vous ajoutez enfin que quelques têtes de députés devoient tomber dans la nuit du 9 au 10 (*), vous sentirez assez que dès le 10 même, ils auroient eu l'audace de nous dissoudre. Alors ils auroient mis d'Orléans sur le trône. Représentans du peuple, ainsi que lui, ils l'auroient proclamé en cette qualité ; ils auroient été ses ministres par *décret de la Convention*, c'est-à-dire en vertu d'un pouvoir supérieur au sien ; ils l'auroient *enchaîné* à côté d'eux ; ils en auroient fait *leur premier esclave ;* ils auroient couvert leur tyrannie *de son nom*, afin de satisfaire tous les préjugés, & de donner sur-tout aux despotes le moyen de négocier la paix d'une manière conforme à leur orgueil. Je passe sur tous les développemens de ce plan, qui n'est plus douteux pour moi, & qui est bien plus vaste encore que celui que j'ai tracé dans ma lettre à Mourrer ; car c'étoit à la Convention elle-même qu'ils faisoient décréter la contre-révolution, & c'étoit par des *assassinats judiciaires* qu'ils vouloient forcer les départemens & tous les hommes de bien au silence. Voyez d'ailleurs & relisez vingt fois le discours de Vergniaud.

Ne croyez pas d'ailleurs qu'ils aient abandonné leur projet : dès le mardi même ils l'ont renoué ; ils ont eu l'audace d'introduire jusques dans le sein de la Convention leurs couleurs, de lever en face du président l'étendart de la révolte. Une compagnie d'hommes soi-disant enrôlés pour partir, sont entrés dans la salle, en armes, ayant à leur tête un drapeau *rouge & blanc*, (ils avoient sans doute rejetté le bleu, comme la livrée des valets du roi.) Ce drapeau portoit des fleurs *de lis d'or*, & un *L.* & un *B.* (Louis de Bourbon sans doute). L'assemblée n'y fit d'abord aucune attention ; mais l'insolante pétition dont ils accompagnèrent cette démarche, fit tout appercevoir, & le drapeau fut déchiré dans le sein de l'assemblée. Remarquez qu'en même-temps on couronnoit le buste de d'Orléans sur la

(*) *Nota.* Lisez *du* 10 *au* 11. Lisez encore, dès *le* 11 *même.* Cette erreur a été faite par tout le monde.

terraſſe des feuillans. Si ce coup d'audace avoit réuſſi, il eſt clair que ce buſte couronné & ce drapeau étoient, à l'inſtant même, promenés dans tout Paris, *comme venant de l'aſſemblée.* Cette circonſtance faiſoit attroupement, rallioit les bandits au nom de la Convention même, les dirigeoit naturellement ſur nous, & nous rendoit tous les périls dont nous ſortions. Ce coup a encore manqué, & l'aſſemblée a commencé à y mettre quelqu'énergie : la conſpiration a été dénoncée au tribunal révolutionnaire.

Ce tribunal qu'ils nous ont arraché & qu'ils devoient compoſer à leur gré, ſe trouve aujourd'hui formé par nous. Toutes les circonſtances de ſa formation me prouvent qu'ils nous ont laiſſés libres de le choiſir, en nous permettant de le nommer au ſcrutin fermé, dans l'eſpérance de s'en faire un nouveau moyen d'agiter le peuple, en lui diſant que, nous qui devions être jugés comme *traîtres*, nous avions porté des *traîtres* comme nous ſur le tribunal devant lequel nous devions comparoître ; d'où il ſuit que, cette dernière reſſource étant ôtée au peuple, il ne lui reſte plus qu'à reprendre le ſoin de ſa vengeance. Quoiqu'il en ſoit, le tribunal eſt bon ; &, ſi nous avons le bonheur d'échapper, il ſera, pour eux, ce que fut, pour ſon inventeur, le taureau de Phalaris ; mais nous ſommes loin encore d'être au port. Hier, ils ont monté un troiſième coup. L'infâme municipalité, de laquelle nous n'avons dit qu'elle avoit bien mérité de la patrie, que pour les forcer eux-mêmes à voter avec nous, & à reconnoître l'exiſtence de la conſpiration ; la municipalité à qui nous avons donné 7 millions le jour du pillage, pour fournir des farines aux boulangers, s'eſt aviſée d'augmenter le prix des farines, de manière à forcer les boulangers d'augmenter eux-mêmes le pain de 6 den. par livres. Heureuſement nous étions encore en ſéance à huit heures du ſoir ; un juge de paix, bien intentionné, eſt venu nous inſtruire, (la municipalité s'étoit tue). Un décret a été rendu qui a enjoint à la municipalité de laiſſer, pour demain, les choſes ſur le même pied, de fournir des farines aux boulangers, & de pourvoir, à neuf heures qu'il étoit, *à la ſubſiſtance* du lendemain. Que devoit-il arriver ? Je vous le demande.

Ils ont trop oſé, pour ne pas tout tenter aujourd'hui ; ils avoient trop oſé, le 2 ſeptembre, pour ne pas chercher à conſommer leur crime ; voilà ce que la convention, ce que la France n'a pas vu. Il faut aujourd'hui qu'ils frappent ſans relâche & promptement, afin de prévenir les réclamations des départemens. Nous devons donc nous attendre à une lutte violente, & nous

sommes seuls, & presque sans armes, au milieu des brigands : au milieu d'une ville qui veut un roi ! & leurs *proconsuls* sont dans les départemens ! jugez de nôtre affreuse position ! . . . . . Il ne faut qu'un instant pour déterminer, de la part de leurs bandits, une attaque contre nous, & nous mettre ainsi aux prises les uns avec les autres. Nous n'allons plus à l'assemblée sans nous attendre à un combat : & cependant je voyois *en noir* !... Ah ! combien vous êtes coupables ; combien tous les départemens le sont de n'avoir pas voulu voir dans des choses aussi claires ! de n'avoir fait que discourir & contrarier les raisonnemens & les faits annoncés par nous, qui voyons par nos yeux, & qui méritions d'en être cru, plutôt que de préparer un moyen quelconque qui pût nous sauver ! O Dieu ! la patrie n'a jamais été dans une plus cruelle crise.

Je dois vous observer que les fédérés Bretons sont partis en conséquence d'un décret que les conspirateurs nous ont si astucieusement enlevé : nous n'avons plus de ressource qu'en nous ; & vous connoissez l'assemblée : voudra-t-elle marcher ? Je n'en sais rien. Ce qu'il y a de certain, c'est que rien n'égale l'audace que les conspirateurs ont montrée dans la séance d'hier ; rien n'égale la frénésie avec laquelle leurs tribunes les ont applaudis & nous ont hués, si ce n'est celle que les tribunes *toutes composées d'hommes d'après la criminelle consigne, donnée par les jacobins*, y ont mise.

Vous allez voir le *proconsul* Levasseur. Je ne le connois pas assez, pour savoir s'il est capable de seconder tous leurs crimes. Ce que je sais, c'est qu'il est intéressé, par son opinion sur le Roi & par ses liaisons avec eux, à les justifier tant qu'il pourra, pour se justifier lui-même. Je le crois un franc Tartuffe. Son collègue, Perrin, est un homme ignorant, qui peut être de bonne-foi ; mais cruellement entêté. Cependant, tout considéré, vous n'avez pas le plus mauvais lot ; & si vous y mettez quelque vigueur, vous pourrez vous en tirer. Maintenant que la mêche est toute entière éventée, mes lettres peuvent être communiquées à qui vous voudrez ; néanmoins, je m'en rapporte à votre prudence. Faites tout, au moins, si nous périssons, pour empêcher la liberté de périr. Si nous sommes les otages des conspirateurs, à Paris ; regardez leurs *proconsuls*, d'abord comme les envoyés de l'assemblée, s'ils se conduisent bien ; mais comme vos otages aussi, dans le cas où ils serviroient leurs criminels projets. De la vigueur, enfin ; des actes d'hommes libres, si vous voulez sauver la république.

528

Pour vous donner une idée de nos trois réfractaires, il me suffira de vous dire que, jeudi dernier, lorsque nous eûmes fait Gensonné président, Mallarmé, qui venoit de faire l'appel nominal, osa dire, en descendant de la tribune, que nous voulions une *troisième insurrection*, & qu'on nous la donneroit. Nous avons quelques raisons de croire que c'est Levasseur qui a perdu Mallarmé. Adieu : encore une fois, n'oubliez pas qu'il existe un combat *à mort* entre les conspirateurs & nous, entre la liberté & l'esclavage.

P. S. Je me suis trompé : ce n'est pas Perrin, c'est Antoine qui accompagne Levasseur ; Antoine qui fut mon ami, qui m'engageoit à ne pas me rendre à Paris, qui me peignoit Robespierre & sa secte impie sous ses véritables couleurs ; Antoine que j'estimois, & qui n'est plus qu'un homme méprisable. Trois fois il est revenu vers moi depuis l'ouverture de la session ; chaque fois je lui ai dit : *je ne désespère pas de vous, puisque vous ne craignez pas mes regards.* Aujourd'hui, & depuis plus de deux mois, je ne le vois plus ; il me fuit ; il n'ose me regarder en face..... Dites-lui là-dessus tout ce que vous voudrez : vous pouvez même lui montrer ma lettre.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.